

Bienvenue et bon mandat...

Portrait de Francis Calcoen, nouvellement élu à la présidence de l'Uriopss

Au lendemain de son élection à la présidence de l'Uriopss, Francis Calcoen, nous annonce les grands chantiers sur lesquels il espère emmener les adhérents, administrateurs et professionnels membres de l'Uriopss. Rencontre avec un président clairvoyant sur les enjeux.

Il fût un temps où Francis Calcoen était enseignant en mathématiques et statistiques à l'Université catholique de Lille. A l'aise avec les chiffres, il devait bientôt se découvrir un autre penchant naturel pour les idées tirées du registre social. Baigné par son élément dans la sphère économique, il devait aussi découvrir, quelques années plus tard, le plaisir de balader sa pensée dans les méandres associatifs. Qu'il soit face à une problématique du marché ou une question associative, le nouveau président de l'Uriopss se prête avec facilité au débat sur le développement des associations. Le 26 septembre était pour Francis Calcoen une première, c'est au titre de président de l'Uriopss qu'il rencontrait les associations adhérentes. Il a pris le relais du professeur Henri Petit ; un an presque jour pour jour après en avoir été nommé vice-président. Et, déjà, il semble parfaitement à l'aise entre les coutures de son nouveau costume. Et pour cause, en même temps qu'il acceptait la vice-présidence de

l'union régionale, en septembre 2005, il démarrait une première mission d'importance, celle de mener une réflexion stratégique sur l'avenir de l'Uriopss.

Une connaissance pointue du monde associatif

Sa légitimité vient à la fois de son rôle actif au sein du conseil d'administration de l'Uriopss, depuis quatre ans et demi en tant que « personne qualifiée », et de sa connaissance pointue du monde associatif, en particulier, des rapports entre acteurs associatifs et acteurs institutionnels. Au cours de sa vie professionnelle, il a animé quelques-uns des grands lieux de rencontre régionaux des acteurs administratifs et associatifs, comme la plate-forme pour le logement des plus démunis en Nord - Pas-de-Calais ou *Les jeudis de la ville*, scène de débat pour les acteurs de la politique de la Ville. Il a aussi présidé la commission

Développement social du Conseil communal de concertation de la ville de Lille, dès sa création et durant deux mandats [de six ans]. Il y a côtoyé de nombreux acteurs associatifs et a touché aux problématiques de la jeunesse, des personnes âgées... Il a contribué, dans chacune de ses interventions, à faire travailler ensemble administrations, collectivités locales et acteurs du monde associatif ; il a animé les groupes, leur a fait produire des idées et leur a proposé des orientations de travail. D'où lui vient cette capacité de recul sur les réalités complexes et les jeux d'acteurs ? Sans doute de son bagage d'homme de recherches et d'études qui rend son regard si singulier. Rappelons, en effet, qu'il a été chercheur au CRESGE, centre de recherches en socio-économie des politiques sociales et de santé, rattaché à l'université catholique de Lille et au CNRS [centre national de la recherche scientifique] dans le champ de l'économie sociale, et qu'à ce titre, il a participé à des programmes nationaux de recherche - sur l'évaluation du RMI, le logement, ... - et régionaux. S'il « *verra à l'usage comment tout cela va servir* » à sa nouvelle mission, Francis Calcoen dispose à n'en pas douter d'une bonne connaissance des problématiques économiques et sociales du territoire régional et local. Il découvre cependant jour après jour « *la complexité des politiques sociales* ».

Trois grands défis pour les adhérents de l'Uriopss

Au cours de ses quatre années et demie au conseil d'administration de l'Uriopss, puis au Bureau, Francis Calcoen s'est bâti une vision très construite des grands défis qui attendent le monde associatif et, plus particulièrement, les adhérents de l'Uriopss.

Il en relève trois principaux. Selon lui, ceux-ci débordent le poids des contraintes budgétaires et expliquent que le monde associatif soit si bousculé.

Il mentionne, en premier lieu, la décentralisation accentuée avec la loi de 2004, qui déstabilise les compétences et les façons de faire des institutions partenaires des associations. Dans ce grand chamboulement du paysage associatif, il repère aussi la loi en cours sur la protection de l'enfance et celle qui est en discussion au Parlement sur la prévention de la délinquance.

Deuxième grand défi : le champ du social est percuté par l'ouverture au marché et à la concurrence, par le fait de décisions européennes et nationales, telles que la directive européenne sur les services, le nouveau code des marchés publics et la loi Borloo sur l'ouverture des services à la personne au secteur marchand. « *Les associations ne refusent pas l'évaluation mais souhaitent que cette dernière prenne en compte toutes les dimensions et non pas la seule financière. La concurrence change par ailleurs leur façon de faire* », nous précise-t-il. Enfin, il évoque les contraintes budgétaires qui frappent les pouvoirs publics eux-mêmes, dans des transferts de compétences aux moyens financiers insuffisants.

La riposte organisée de l'Uriopss

Comment le monde associatif peut-il s'adapter à ces défis, s'efforcer de les infléchir tout en gardant et même en développant les spécificités de sa démarche ? Francis Calcoen liste six chantiers qui, sans être révolutionnaires dans le discours de l'Uriopss, deviennent prioritaires au regard des fortes modifications du contexte.

L'Uriopss doit d'abord être plus

présente sur les territoires, faire poids là où les décisions se prennent et être plus proche des besoins de ses adhérents et des habitants. Dans cette nouvelle organisation de proximité, l'Uriopss devra veiller, d'après son président, à conserver une capacité de recul et de prise de hauteur. L'association va aussi devoir accentuer la formation et l'information des bénévoles, administrateurs et présidents associatifs de sorte que ceux-ci développent et portent la parole de leur public dans les débats. Par l'expression des publics fragiles, leur participation et la construction d'une parole forte, les associations pourront peser davantage dans les changements législatifs et réglementaires auxquels elles sont soumises.

Cela implique un troisième chantier : faire travailler de manière encore plus étroite les membres du Bureau, les administrateurs et les permanents de l'Uriopss, secteur par secteur.

Francis Calcoen ajoute que le monde associatif doit se montrer plus présent dans le débat public, jusqu'à conduire une action de lobbying auprès des parlementaires sur les questions les plus cruciales. Il prend l'exemple des lois en discussion au Parlement sur la protection de l'enfance et la prévention de la délinquance. Il doit aussi offrir un autre regard aux citoyens et aux acteurs associatifs, qui nourrisse leur réflexion ; enjeu de taille dans un contexte d'élections présidentielles et législatives.

Les deux derniers chantiers, de nature plus interne et organisationnelle, découlent de ces précédents. Francis Calcoen souhaite, en effet, renforcer le partenariat avec les grandes fédérations associatives à l'échelle régionale et réajuster les statuts et le règlement intérieur de l'Uriopss à ces nouveaux objectifs.

A quelle échéance compte-t-il

donner les premiers coups de pioche de ces chantiers ? Le plus urgent consiste à organiser la présence de l'Uriopss dans les territoires : « *J'aimerais que d'ici un an nous y voyions plus clair, même si la mise en œuvre est progressive* ». Les échéances électorales de 2007 offrent, par ailleurs, une opportunité et une occasion importante de renforcer la présence de l'Uriopss dans le débat public, en continuité de l'action de l'Uriopss.

Déclarées avec force et conviction, ces grandes ambitions ne constituent pas pour autant le programme d'un président, mais les bases d'un travail collectif. Dans l'esprit insufflé par le président Petit, qui l'a beaucoup inspiré, Francis Calcoen compte, en effet, sur la participation des adhérents, élus et permanents de l'Uriopss ●

S. G.